

BIBLIOTHÈQUE DES TERRITOIRES

Franck Cormerais




Hyperville(s)

Construire des territoires solidaires

Préface de Bernard Stiegler

Postface de Jean-Max Noyer

 ***l'aube***

HYPERVILLE(S)

La collection *Bibliothèque des territoires*
est dirigée par Jean Viard

Tableaux: Jean David.

© Éditions de l'Aube, 2021
www.editionsdelaube.com

ISBN 978-2-8159-4121-1

Franck Cormerais

Hyperville(s)

Construire des territoires solidaires

Préface de Bernard Stiegler

Postface de Jean-Max Noyer

éditions de l'aube

DU MÊME AUTEUR

- La société éclatée; le retour de l'objet local*, en collaboration avec Pierre Musso, l'Aube, 2014
- La gestion de projet multimédia*, avec la collaboration d'Alain Milon, L'Harmattan, 1999
- La communication ouverte*, en collaboration avec Alain Milon, Liaisons, 1995

COORDINATION D'OUVRAGE

- Poétique(s) du numérique 1, *Hybridation et création*, Montpellier, L'Entretemps, 2008
- Poétique(s) du numérique 2: *Les territoires de l'art et le numérique, quels imaginaires?* Montpellier, L'Entretemps, 2013
- Poétique(s) du numérique 3, *Imaginaire et scènes nouvelles des villes*, Montpellier, L'Entretemps, 2015

Codirecteur de la revue *Études digitales* publiée chez Classiques Garnier:

- 2016, n° 1, Le texte à venir
- 2016, n° 2, Le gouvernement des données
- 2017, n° 3, Variations digitales et transformation du milieu
- 2017, n° 4, Immersion
- 2018, n° 5, Religiosité technologique I
- 2018, n° 7, Religiosité technologique II
- 2019, n° 8, Youtubeurs, youtubeuse: inventions subjectives
- 2019, n° 9, Les plateformes
- 2020, n° 10, Anthropocène et capitalocène

*À la mémoire de Bernard Stiegler
et aux amis de l'IRI*

Préface

L'ouvrage qu'on va lire est le fruit d'investissements intellectuels au long cours toujours combinés avec les questions d'économie, en particulier celles de l'économie de l'innovation et de la création collective telle que la concevaient François Perroux et l'ISMEA (Institut supérieur de mathématiques et d'économie appliquée). Franck Cormerais les a réactivées, en coopération avec Philippe Béraud, tout en les enrichissant, en compagnie de Pierre Musso, par des questions venues de «l'objet local» de Lucien Sfez, reprises et transformées en critique du «marketing» territorial, se situant au-delà de la géographie des *clusters* et requalifiant les dynamiques industrielles et hyperindustrielles.

Cormerais est en effet un industrialiste – en un sens non réductible au saint-simonisme: il a été un membre particulièrement actif de l'association *Ars Industrialis*, tout comme il participe régulièrement aux travaux de l'Institut de recherche et d'innovation, notamment à travers ses «Entretiens du nouveau monde industriel» qui se tiennent chaque année au centre Pompidou au cours du mois de décembre.

C'est dans ce contexte qu'étant professeur de sciences de l'information et de la communication à l'université de Bordeaux, particulièrement attaché aux questions qu'ouvrent

les technologies de ces secteurs et, plus généralement, aux enjeux des technologies industrielles dans leur ensemble, il a fondé la revue *Études digitales* avec Jacques Gilbert tout en contribuant aux travaux du Digital Studies Network créé par l'IRI en 2012. L'ambition de ces initiatives est d'aborder le digital sous l'angle épistémologique et comme condition de constitution des savoirs au sens large (savoirs de la quotidienneté, savoir-faire, savoirs académiques) sous forme de *pratiques contributives*; ces observations partent des cultures matérielles, de la main et de ses doigts, jusqu'aux *digits* devenus *binary* qui forment les *bits* de la *data economy*, technologie d'hypercontrôle à toutes les échelles de l'existence humaine.

Dans le présent ouvrage, Cormerais conjoint ses travaux dans le champ du digital et ceux qu'il n'a cessé de mener sur le local, le design territorial et l'urbain. L'hyperville, dont il reprend le concept à André Corboz, est l'espace urbain multiscalair (en deçà et au-delà de la cité identifiée à la ville – du conseil de quartier aux organisations internationales), appréhendé à partir de catégories élaborées par le géographe Roger Brunet, et où le citoyen, de contribuable, devient contributeur dans le contexte d'une économie contributive soutenue par un revenu contributif. L'hyperville constitue ainsi, tout aussi bien, le cadre d'une nouvelle conception de la concertation.

Ce sont également les notions de territoire apprenant et d'économie archipel forgées par Pierre Veltz qui sont ainsi revisitées et actualisées – où la fonction première est la lutte contre l'entropie par la revalorisation de la localité.

L'hyperville comme interface locale connectée aux plateformes n'est pas la «ville automatique» promise par le marketing hyperindustriel sous le nom de «*smart city*». C'est un territoire apprenant d'innovation sociétale et de design

HYPERVILLE(S)

territorial s'appropriant les potentialités de ce qui, en premier lieu à travers la norme http et avec la technologie du *world wide web*, hypertextualise les cartographies territoriales et urbaines en archipels – en un sens proche de ce qu'explorent l'équipe Gradcam de Noel Fitzpatrick à l'université de technologie de Dublin, au sein du programme Real Smart Cities¹, de même que, en collaboration avec l'IRI, Gerald Moore, à l'université de Durham, Royaume-Uni, et, à l'université de Guayaquil, Équateur, Sara Baranzoni et Paolo Vignola.

Les territoires apprenants tels qu'ils sont ici définis – et ainsi que se développe depuis 2016 le TAC (Territoire apprenant contributif) animé par l'IRI en Seine-Saint-Denis – sont les laboratoires d'une cité contributive qui souligne et dépasse les limites de la « cité par projet » décrite par Luc Boltanski et Ève Chiapello dans *Le Nouvel Esprit du capitalisme*², et réaffirme *le droit à la ville* revendiqué par Henri Lefebvre³ dans le contexte des réseaux numériques.

Comme hyperville, le territoire apprenant conjoint les lieux, milieux et hyperlieux producteurs de capacités (au sens d'Amartya Sen) en valorisant les externalités positives territoriales et en réduisant les externalités négatives à travers une économie contributive et délibérative qui est aussi une économie des communs dans l'optique de lutter contre l'entropie extensivement générée dans l'ère Anthropocène.

Bernard Stiegler

1. Voir : <<https://www.iri.centrepompidou.fr/projets/real-smart-cities/>> (Tous les liens ont été vérifiés le 1^{er} avril 2020).

2. Luc Boltanski et Ève Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.

3. Henri Lefebvre, *Le droit à la ville*, Paris, Anthropos, 1968.

«L'hyperville devient elle aussi une vision *mégastructurelle* globalisante des relations possibles. Elle peut lier une ville ou un espace urbain spécifique avec d'autres villes. Une vision qui trouve dans une autre mégastructure, l'internet, l'expression plus claire et évidente de sa condition.»

MANUEL BELLO-MARCANO (2007).

«L'appartenance s'atteste dans la participation contributive à l'effort collectif de la persévérance du groupe dans l'être.»

FRÉDÉRIC LORDON (2015 : 274).

Introduction

L'hyperville n'est pas la très grande ville, la cité tentaculaire noire et repoussante des XIX^e et XX^e siècles. Voilà un contresens qu'il faut éviter. L'hyperville est plutôt un territoire encastré dans une échelle territoriale multiscalaire qui, du local au global, possède des variations rendues possibles par les réseaux, où le digital joue un rôle important de coalescence des initiatives. L'hyperville va donc du village à la métropole, formant ainsi autant de configurations différentes.

L'hyperville, entendue également comme un régime d'engagement urbain, sera, dans cet ouvrage, approchée par la mise en œuvre concrète d'une contribution de tous ses acteurs. L'hyperville présuppose un sens renouvelé de la coopération et de l'association humaine en lien avec une dynamique de l'innovation sur des territoires qui apparaissent dans les sphères du travail, du loisir, de l'habitat, des transports, de la connaissance.

L'hyperville n'est donc pas une ville pensée à partir du déploiement des systèmes d'information. Contrairement à la *smart city*, cette dystopie dénoncée au cinéma, l'hyperville est avant tout un « territorial apprenant¹ » qui repose sur la

1. Le territoire apprenant est l'orientation du projet d'expérimentation de Plaine Commune (Stiegler, 2016 ; Territoire apprenant contributif, 2016).

contribution des acteurs plutôt que sur un *push* technologique. La contribution s'inscrit dans la généalogie d'une critique dénonçant la servitude née du productivisme (Illich, 1973) et plus récemment d'un « convivialisme » (Caillé, 2016) qui sont nécessaires pour réussir une transition qui nous éloigne des effets entropiques de l'anthropocène.

Dans l'hyperville, des orientations forment autant de caps pour saisir la contribution mobilisant l'intelligence collective par le biais des réseaux pour inventer un mode de vie plus en harmonie avec les lois de la biosphère. L'hyperville favorise la création d'une valeur ajoutant l'éthique aux politiques publiques autour des notions de coûts de l'homme et de la nature.

L'hyperville situe le contexte multidimensionnel d'une hypermodernité qui succède au « postmodernisme » (Lyotard, 1979), où le local s'articule au global à travers un phénomène complexe qui reste aujourd'hui à comprendre et à organiser. L'hyperville s'entend dans l'horizon d'une mutation des territoires et du renouveau des « communs » (Dardot & Laval, 2014). Pour ces raisons, l'hyperville se structure autour des trois orientations majeures :

1) Une hyperville résiliente, intégratrice et solidaire

Entre art de vivre et art de faire ensemble, l'invention de proximités dans l'hyperville demeure attachée à une critique du *new public management* qui réduit toute différence entre le public et le privé. L'hyperville présente une résilience comprise comme la recherche de solutions à la crise du lien, à son anomie, et au malaise ressenti dans toutes les formes d'organisations – institution, entreprise, association. L'intégration portée par les concepts de contribution et de création collective opère dans une continuité alliant localité et mondialité (Glissant, 1997). La solidarité que propose l'hyperville réinvente les circuits de l'entraide.

HYPERVILLE(S)

2) Une hyperville inventive, audacieuse et douce

En favorisant une valorisation des initiatives par la contribution, l'hyperville initie des médiations mélangeant *low tech* et réseaux *high tech*. La création collective de l'hyperville invente une alternative à la destruction créatrice schumpétérienne et propose également un choix face à un *way of life* adopté sans discernement. L'audace de l'hyperville réside dans l'agencement d'une synthèse des dimensions physique, sociale, psychique. L'hyperville, dans des mouvements contraires, parfois chaotiques, cherche à installer une redistribution des formes d'être et d'avoir face à la violence de l'exclusion.

3) Une hyperville ascendante, délibérative et mobilisatrice

Mobilisant les énergies et les initiatives des habitants en favorisant les processus ascendants, l'hyperville transforme les « administrés » en contributeurs potentiels. L'hyperville promeut un territoire en apprentissage dans toutes ses composantes politiques (administration, élus, citoyens). À l'asymétrie qu'organise traditionnellement le principe de la délégation, la contribution vient apporter un éclairage sur les processus délibératifs et compléter la figure du contribuable par celle du contributeur. Cette situation remobilise une citoyenneté aujourd'hui parfois sceptique et désabusée.

1

Hyperville et design territorial

«Et si la société urbaine l'emporte, finalement, ce n'est pas du tout parce qu'elle aurait remporté quelque chose comme une victoire militaire, mais c'est, tout simplement, parce qu'elle a pour elle, et de plus en plus, non seulement la richesse, mais la capacité administrative, mais aussi une morale, une certaine manière de vivre, une certaine manière d'être, une volonté, des instincts novateurs [...]».

MICHEL FOUCAULT (1997 [1976]: 210).

L'hyperville se conçoit dans le contexte d'une critique de la globalisation qui déplace les frontières en produisant une *urbanisation mondialisée*; ce mouvement appelle une approche résiliente et intégrative du fait urbain. Accompagnée par un design des territoires, l'hyperville revient sur une conception centralisatrice du pouvoir. Elle apporte ainsi un cadre et un contenu compris comme une polarité multiscalaire et multifactorielle ancrée dans une création collective où s'élaborent des pratiques contributives.

Le design des territoires et la condition urbaine

L'hyperville – la notion fut proposée par André Corboz – est une ville qui peut se lire en de multiples sens; on y entre et on en sort selon des trajectoires variées (Corboz, 2002). Selon cet historien de l'architecture, l'hyperville s'apparente à un hypertexte, notion créée par Ted Nelson en 1965 pour décrire un système permettant d'aller directement à une unité de façon non linéaire. Notre ouvrage *Hyperville et économie de la contribution* complète cette approche; il ne se conçoit pas en dehors d'un horizon ouvert par les crises de l'économie mondiale et les risques de la finance. La définition de l'hyperville se trouve donc reposée, ses limites sont déplacées et redistribuées autrement autour des quatre lois du territoire (intercommunication, attraction, appropriation et condensation), telles qu'elles furent décrites en géographie (Brunet, 2004).

Les mutations internes aux lois par les réseaux et les flux croissants d'information appellent un design des territoires pour appréhender l'hyperville dans sa morphologie. Face au désajustement d'une spatialité qui n'est plus intégrée, depuis les effets quotidiens jusqu'à la constitution d'une économie monde, l'hyperville pose la question des changements d'échelle (Sassen, 2009). Devant l'isotopie des flux du néocapitalisme apparaissent d'autres attractions, d'autres espacements, d'autres appropriations et, surtout, d'autres intercommunications, par lesquels s'opère une résistance du local qui produit de la résilience aux chocs de la globalisation.

Ce constat témoigne du retour des territoires dans la mondialisation, qualifiée parfois «d'économie d'archipel» (Veltz, 2008), qui s'organise à travers une transformation des manières d'échanger et de produire autour de grands centres. Dans le contexte d'un changement d'époque où le réseau vient

perturber la spatialité, le design des territoires introduit une transition qui mène de l'aménagement, synonyme de méthodes technocratiques, à un agencement territorial concerté.

Dans ce cadre, compris comme processus de création élargi, se retrouve l'élan d'une approche transversale qui nourrit un dessein pour «l'habiter» (Leroux, 2008). Avec le design territorial, il s'agit de concevoir de manière originale un déploiement de l'hyperville, de fixer des intentions, de proposer des orientations aux collectifs qui quittent les grands ensembles marqués par un urbanisme de barres inspiré de préceptes de l'architecture moderne. Les territoires retrouvent le «droit à la ville» (Lefebvre, 1968) et à la «production d'espace» (Lefebvre, 2000). Ces questions majeures sont comprises dès lors comme une convergence de la relation du «là» et du «là-bas», du proche et du lointain.

Le tressage des composantes du territoire dans l'hyperville revient sur les styles et des niveaux de vie à travers l'approche de la «condition urbaine» (Mongin, 2005). Ce déplacement est thématiqué dans le cadre d'une appropriation et d'une condensation autour de la question de la valeur (pas seulement au sens de l'éthique, mais également au sens économique). Cette double exigence nous écarte du paradigme du post-urbain ou encore de «l'après-ville» (Robin, 2009).

L'hyperville prescrit l'ouverture d'un questionnement à partir duquel l'expérience du monde et la création collective des richesses peuvent être abordés. Le territoire ne résulte pas d'une stricte logique des flux, mais d'un agencement entre les milieux qui la composent.

Les milieux d'existence

L'hyperville met en jeu les différents milieux à partir d'une réflexion sur les frontières. Le «transfrontalier» devient un marqueur du monde contemporain (Musso & Esparre,